



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2016-20-2

Version PDF

Références : 2016-20 et 2016-20-1

Ottawa, le 10 mars 2016

Avis d'audience

22 mars 2016

Gatineau (Québec)

Retrait de l'article 3

Donnant suite aux avis de consultation de radiodiffusion 2016-20 et 2016-20-1, le Conseil annonce que l'article suivant est retiré de l'audience et est reporté à une date ultérieure :

Article 3

Bayshore Broadcasting Corporation

Gravenhurst et Bracebridge (Ontario)

Demande 2014-0147-1

Demande présentée par Bayshore Broadcasting Corporation en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio FM commerciale de langue anglaise à Gravenhurst et Bracebridge.

Secrétaire générale